

**OBJET    DECISION MODIFICATIVE N° 2/ 2013  
          BUDGET PRINCIPAL**

---

La présente Décision modificative enregistre en Section de Fonctionnement des compléments de crédits sur le chapitre 011, financés par des recettes complémentaires sur les chapitres 73 pour un peu plus de 1 100 000,00 €.

Le chapitre 011 fait l'objet de dotation des crédits principalement sur les prestations d'études pour la révision du Règlement local de Publicité et des prestations en direction du Palaxa.

Des affectations de subventions sont également proposées. Elles sont détaillées par ailleurs dans le rapport présenté à cet effet dans la présente liasse.

La présente Décision modificative enregistre également des mouvements budgétaires en Section d'Investissement.

La Section d'Investissement est abondée notamment en vue de reverser les subventions FISAC au Budget de la Régie Marchés et Droits de Place, et de prévoir les crédits initialement prévus en travaux pour le Plan Accueil sur le chapitre des acquisitions. A noter que ce même chapitre des acquisitions se voit abonder de 2 600 000,00 € pour payer la dernière tranche de la convention sur les terrains Océan au profit de l'EPFR.

Les prévisions de recettes correspondent aux produits recouverts sur les différentes cessions et notamment les ventes de LTS.

Le détail des opérations est résumé dans les tableaux de synthèse joints au présent Rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20131026-13535-1A-DE  
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
04/11/2013

  
Gilbert ANNETTE

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du samedi 26 octobre 2013  
Délibération n°13/5-35

OBJET DECISION MODIFICATIVE N°2/ 2013  
BUDGET PRINCIPAL

---

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 13/5-35 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur ARMAND Alain, 9ème Adjoint au Maire, présenté au nom de la Commission Affaire générale/ Entreprise municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE  
A LA MAJORITE

5 voix contre  
(dont 1 vote par procuration)

pour

↓  
Monsieur FOURNEL Dominique,  
Madame ALLIE Carmen,  
Monsieur BARDIERE Jean-Michel  
et Monsieur VICTORIA René-Paul

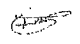
↓  
autres élus présents et mandatés

Adopte la Décision modificative n° 2 au Budget principal 2013 qui s'élève, en dépenses et en recettes, à :

- \* 1 303 060,00 € pour la Section de Fonctionnement.
- \* 1 750 000,00 € pour la Section d'Investissement.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20131026-13535-1B-DE  
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
04/11/2013

  
Gilbert ANNETTE

2013

1

## DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLES	POUR MÉMOIRE BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
011	6156	020	Maintenance	1 631 370,72	-100 000,00	
011	617	020	Etudes et recherches	1 168 704,50	-34 069,00	
011	617	90	Etudes et recherches		146 860,00	
011	6188	020	Autres frais divers	4 298 927,56	5 000,00	
011	6188	30	Autres frais divers		175 000,00	
011	6281	023	COM'PUBLICS		1 200,00	
011	6226	816	Honoraires	1 615 738,75	70 000,00	
65	657358	814	Autres groupements	262 000,00	130 000,00	
65	6574	64	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	18 917 354,00	39 069,00	
67	673	020	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	429 760,09	870 000,00	
73	7373	01	Octroi de mer	44 000 000,00		1 128 060,00
74	74718	01	Autres	2 178 645,78		25 000,00
74	74751	30	GFP de rattachement			150 000,00
			<b>TOTAL</b>		<b>1 303 060,00</b>	<b>1 303 060,00</b>

25 000,00  
Signé électroniquement par :  
Le Maire  
150 000,00/2013

 ANNETTE

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20131026-13535-2A-DE  
Date de réception préfecture : 05/11/2013

2013

1

## DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLE	POUR MÉMOIRE BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
024	024	01	Produits des cessions			1 750 000,00
13	1321	90	Etat et établissements nationaux		331 038,00	
20	2031	020	Frais d'études	5 895 366,70	100 000,00	
20	2031	40	Frais d'études		100 000,00	
20	2031	811	Frais d'études		-30 000,00	
20	2031	822	Frais d'études		70 232,00	
204	2041582	814	Bâtiments et installations	300 000,00	-50 000,00	
204	20422	824	Bâtiments et installations	2 843 286,09	36 903,00	
21	2111	820	Terrains nus	4 452 600,00	4 160 000,00	
21	2115	820	Terrains bâtis	1 335 263,47	140 000,00	
21	2158	020	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 401 544,55	-30 000,00	
21	2182	020	Matériel de transport	574 356,43	100 000,00	

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20131026-13535-2B-DE  
Date de réception préfecture : 05/11/2013

## DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL

Section d'Investissement

CHAPITRE	COMPTE	FONCTION	LIBELLE	POUR MÉMOIRE BUDGET TOTAL	DEPENSES	RECETTES
21	2183	020	Matériel de bureau et matériel informatique	1 352 440,62	-25 000,00	
21	2184	020	Mobilier	978 195,86	372 059,00	
23	2313	020	Constructions	21 367 234,00	-725 000,00	
23	2313	412	Constructions		-200 000,00	
23	2313	64	Constructions		-280 000,00	
23	2315	020	Installations, matériel et outillage techniques	14 213 877,11	-1 360 000,00	
23	2315	20	Installations, matériel et outillage techniques		-200 000,00	
23	2315	40	Installations, matériel et outillage techniques		-30 000,00	
23	2315	822	Installations, matériel et outillage techniques		-300 000,00	
23	2318	823	Autres immobilisations corporelles en cours	2 744 905,60	39 768,00	
23	2318	824	Autres immobilisations corporelles en cours		-470 000,00	
			<b>TOTAL</b>		<b>1 750 000,00</b>	<b>1 750 000,00</b>

Signé électroniquement par :  
le Maire  
04/11/2013

  
Gilbert ANNETTE

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20131026-13535-28.DE  
Date de réception préfecture : 05/11/2013

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie de Saint Denis, service DDVA. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2) Délégation du service public (3)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Affermage	VEOLIA	VEOLIA	Société anonyme	Néant
Régie dotées de la seule autonomie financière	AFFAIRES FUNERAIRES	AFFAIRES FUNERAIRES	Régie	Néant
Régie dotées de la seule autonomie financière	MARCHES ET DROITS DE PLACE	MARCHES ET DROITS DE PLACE	Régie	Néant
Délégation du service public	SOCIETE TOURISTIQUE HOTELLERIE ET CASINO DE LA REUNION	SOCIETE TOURISTIQUE HOTELLERIE ET CASINO DE LA REUNION	Société	Néant
Détention d'une part du capital	SEGRE	SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SEM	119 901
	SODIPARC	SODIPARC	SEM	178 157
	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	SEM	873 401
	CAISSE D'EPARGNE	CAISSE D'EPARGNE	Organisme bancaire	15 236
	BOURBON LUMIERE	BOURBON LUMIERE	SEM	1 524
	CREDIT MARITIME MUTUEL DE LA REUNION	CREDIT MARITIME MUTUEL DE LA REUNION	Organisme bancaire	3 049
	CRCAM	CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE	Organisme bancaire	305
	SHLMR	SOCIETE ANONYME D'HABITATION A LOYERS MODERES DE LA REUNION	SEM	6 098
	SICA	SICA	Coopérative agricole	381
	SEMIR	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE A LA REUNION	SEM	15 245
	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	SARL	200 000
	DIONYSPOUR	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE LOCALE DIONYSPOUR	SEM	1 300 380
	SEM NORDEV	SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DU DEVELOPPEMENT DU NORD DE LA REUNION	SEM	43 750
	Garantie ou cautionnement d'un emprunt	ASS ST-FRANCOIS D'ASSISE	ASSOCIATION SAINT- FRANCOIS D'ASSISE	Association Loi 1901
SIDR		SOCIETE IMMOBILIERE DEPARTEMENT DE LA REUNION	SEM	177 386 668
SCI PARKING RIEUL		SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PARKING RIEUL	SCI	129 200
SEGRE		SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION	SEM	38 729 417
SODIPARC		SODIPARC	SEM	2 175 000
SEMADER		SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE DEVELOPPEMENT ET EQUIPEMENT DE LA REUNION	SEM	26 601 607

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20131026-13535-3-DE  
Date de réception préfecture : 05/11/2013

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie de Saint Denis, service DDVA. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2) Délégation du service public (3) Garantie ou cautionnement d'un emprunt	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
	SODIAC	SOCIETE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION	SEM	102 007 640
	SCI BARBADE	SCI BARBADE	SEM	1 443 184
	SHLMR	SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE DE LA REUNION	SEM	144 259 798
Subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	ASSOCIATION 21 DEGRES SUD	ASSOCIATION 21 DEGRES SUD	Association Loi 1901	390 000
	ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD	ASSOCIATION AGREEE DE PECHE ET LA PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES RIVIERES DU NORD	Association Loi 1901	238 924
	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC-REUNION)	ASSOCIATION BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS DE LA REUNION (BAC- REUNION)	Association Loi 1901	1 109 300
	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	ASSOCIATION CYCLONES PRODUCTION	Association Loi 1901	220 000
	ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE-VILLE DIONYSIEN	ASSOCIATION DE GESTION DU CENTRE- VILLE DIONYSIEN	Association Loi 1901	200 000
	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR-EPE)	ASSOCIATION DES MAISONS DE LA FAMILLE DE LA REUNION - ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (AMAFAR- EPE)	Association Loi 1901	101 187
	ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	ASSOCIATION LA CASE ZOUZOU	Association Loi 1901	100 047
	ASSOCIATION LES BELIERS	ASSOCIATION LES BELIERS	Association Loi 1901	113 000
	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	ASSOCIATION LES HORTENSIAS	Association Loi 1901	175 461
	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	ASSOCIATION LOCALE D'INSERTION PAR L'ECONOMIE (ALIE)	Association Loi 1901	1 297 301
	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	ASSOCIATION MAISON DE QUARTIER TAMARINS (AMQT)	Association Loi 1901	103 025
	ASSOCIATION PASREL ENTREPRISE	ASSOCIATION PASREL ENTREPRISE	Association Loi 1901	90 800
	ASSOCIATION PROXIMA	ASSOCIATION PROXIMA	Association Loi 1901	205 000
	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES	ASSOCIATION REUNIONNAISE DES CENTRES DE VACANCES	Association Loi 1901	416 828
	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT	ASSOCIATION UNE PLACE POUR MON ENFANT	Association Loi 1901	254 317
	BELLEVUE POUR TOUS	BELLEVUE POUR TOUS	Association Loi 1901	86 352
	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER	CENTRE D'ACCUEIL PERMANENT JACQUES TESSIER	Association Loi 1901	456 312
	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF BOIS-DE-NEFLES	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF BOIS- DE-NEFLES	Association Loi 1901	149 129
	CENTRE D'ANIMATION SOCIO EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	CENTRE D'ANIMATION SOCIO-EDUCATIF DES BANCOULIERS MOUFIA	Association Loi 1901	157 860
	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL DE L'OCEAN INDIEN	SARL	300 000

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-2013T026-T3535-3-DE  
Date de réception préfecture : 05/11/2013

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER  
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie de Saint Denis, service DDVA. Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2) Délégation du service public (3)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	CLUB ANIMATION PREVENTION (CAP)	Association Loi 1901	2 511 619
	COURANTS D'ART HEMISPHERES	COURANTS D'ART HEMISPHERES	Association Loi 1901	90 000
	DIONYSPOUR	DIONYSPOUR	SEM	200 000
	ESPACE SOCIO-EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	ESPACE SOCIO- EDUCATIF DE LA MONTAGNE (ESE)	Association Loi 1901	194 819
	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	FEDERATION DIONYSIENNE D'EDUCATION POPULAIRE (FEDEP)	Association Loi 1901	748 226
	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE	Association Loi 1901	252 906
	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (EX GROUPEMENT LOCAL D'EMPLOYEURS POUR LA MEDIATION)	GROUPEMENT LOCAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA MEDIATION (EX GROUPEMENT LOCAL D'EMPLOYEURS POUR LA MEDIATION)	Association Loi 1901	840 000
	ILOT SAINT-JACQUES PETITS	ILOT SAINT-JACQUES PETITS	Association Loi 1901	141 443
	JEUNESSE 2000	JEUNESSE 2000	Association Loi 1901	450 288
	KREOLIDE	KREOLIDE	Association Loi 1901	135 300
	LA LANTERNE MAGIQUE	LA LANTERNE MAGIQUE	Association Loi 1901	98 400
	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	LE COLLECTIF DE LA BRETAGNE	Association Loi 1901	222 635
	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION (EX: FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES)	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DE LA REUNION (EX: FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES)	Association Loi 1901	90 132
	MISSION LOCALE NORD	MISSION LOCALE NORD	Association Loi 1901	544 500
	OFFICEDIONYSIEN DU TROISIEME AGE ET DES RETRAITES (ODTAR)	OFFICEDIONYSIEN DU TROISIEME AGE ET DES RETRAITES (ODTAR)	Association Loi 1901	116 000
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	Association Loi 1901	228 600	
RUN ACTION	RUN ACTION	Association Loi 1901	330 658	
Subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	SAINT-DENIS ECOLE DE FOOT ASSOCIATION (SDEFA)	Association Loi 1901	77 000
	SAINT-DENIS ENFANCE	SAINT-DENIS ENFANCE	Association Loi 1901	1 961 495
	SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB	SAINT-DENIS FOOTBALL CLUB	Association Loi 1901	301 500
Autres	CAISSE DES ECOLES DE SAINT-DENIS	CAISSE DES ECOLES DE SAINT-DENIS	Etablissement Public	3 263 150
	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	Etablissement Public	9 485 741

(1) Hôtel de Ville pour les Communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats, etc. et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20131026-13535-3-DE  
Date de réception préfecture : 05/11/2013

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
04/11/2013

  
Gilbert ANNETTE



ARRETE DES SIGNATURES

a 44+1 votu par procuration  
b 28+3  
c 7 élus intéressés  
(présents/non mandats)  
Voix " CHAPEAU "

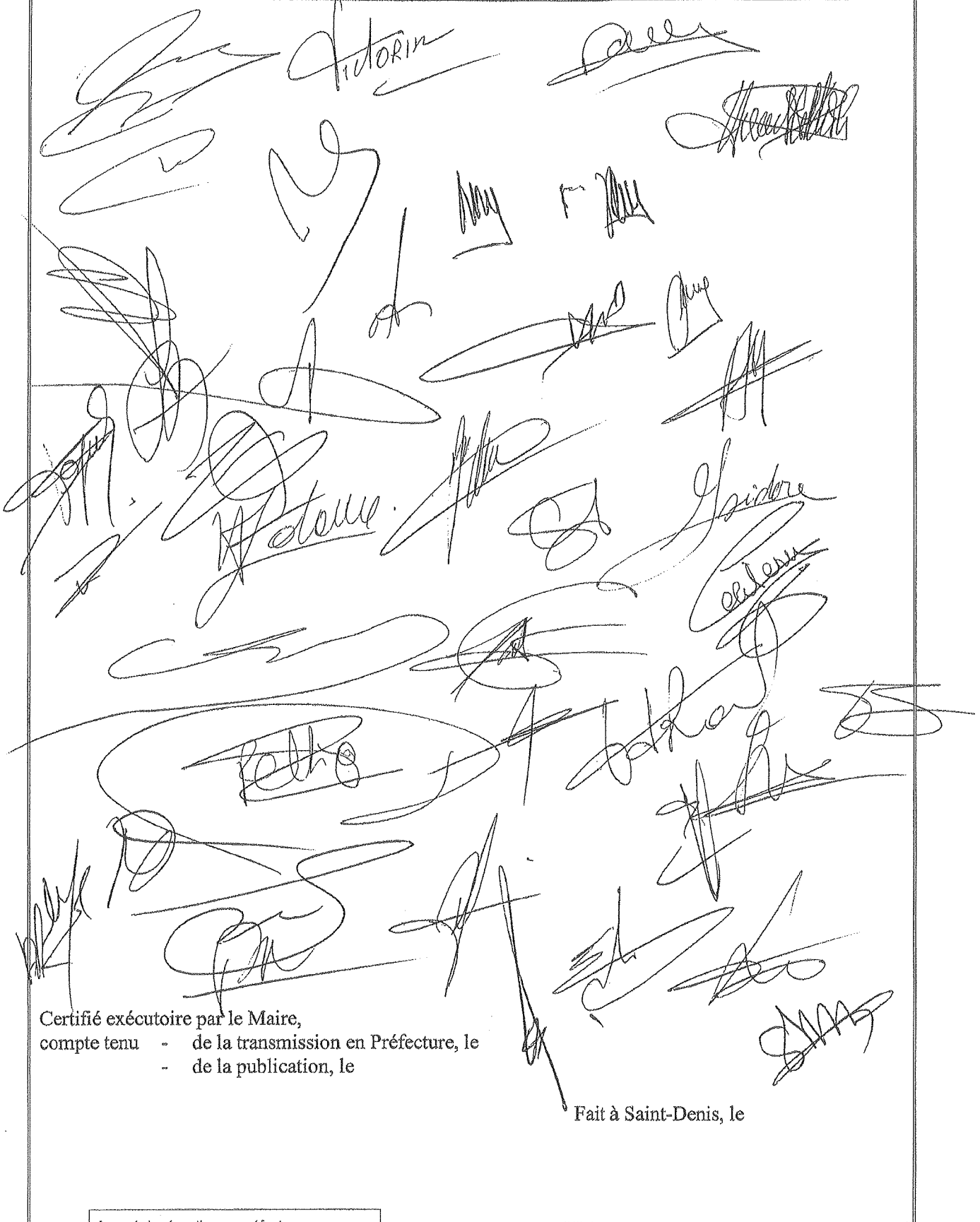
Nombre de membres en exercice 55  
Nombre de membres présents 31  
Nombre de suffrages exprimés 31  
Nombre de voix pour contre abstentions 31/0/0

Date de convocation du Conseil Municipal  
18 octobre 2013

Décision modificative n° 2/ 2013, Budget principal,  
présenté par le Maire, à Saint-Denis, le 26 octobre 2013

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en cinquième séance annuelle,  
à Saint-Denis, le 26 octobre 2013

Les membres du Conseil Municipal  
soussignés



Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu - de la transmission en Préfecture, le  
- de la publication, le

Fait à Saint-Denis, le

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20131026-13535-4A-DE  
Date de réception préfecture : 05/11/2013